

Les ULIS

Historique et évolution

Historique : de l'intégration vers l'inclusion

- Création des CLIS en 1991 : elles remplacent les classes de PERF.
- 2001 : création des UPI pour le secondaire
- 2010 : Les UPI deviennent des ULIS collège
- 2015 : Les CLIS deviennent des ULIS école

Un passage vers l'école inclusive avec la loi de 2015

- La disparition de la notion de classe au profit de celle de dispositif
- Des élèves qui sont inclus dans leur classe d'âge indépendamment de leur niveau scolaire
- Une école qui s'adapte aux élèves et non l'inverse : la notion de Besoins Particuliers.

Un passage vers l'école inclusive avec la loi de 2015

- L'enseignant d'ULIS devient une personne ressource pour ses collègues et un coordonnateur pour son dispositif.
- L'enseignant ordinaire devient par la force des choses un « enseignant spécialisé »

Les grandes clés des dispositifs ULIS

L'inclusion

- L'éducation inclusive est fondée sur trois principes complémentaires :
 - 1) l'éducation inclusive est universelle – tout le monde y a droit.
 - 2) l'éducation inclusive est individualisée – les enseignements visent l'intérêt de l'élève et s'appuient sur ses forces et ses besoins
 - 3) l'éducation inclusive est souple et s'adapte aux nouvelles réalités.

Quelle traduction sur le terrain ?

- Des élèves qui doivent passer le plus de temps possible dans leur classe de référence avec des adaptations :
 - Supports adaptés
 - Quantité de travail adaptée
 - Accompagnement de l'AVS co
 - Co-intervention de l'Enseignant

Quelles difficultés sur le terrain ?

- Des élèves qui doivent le plus possible être dans leur classe de référence mais :
 - Qui ont parfois un niveau scolaire très éloigné
 - Dont le comportement est parfois difficile à gérer pour les collègues

Le public des ULIS école : la théorie

- Circulaire de 2015 qui conseille de regrouper les mêmes troubles au sein d'une même ULIS :

« La constitution du groupe d'élèves d'une ULIS ne doit pas viser une homogénéité absolue des élèves mais une compatibilité de leurs besoins et de leurs objectifs d'apprentissage, condition nécessaire à une dynamique pédagogique »

Le public des ULIS école : la théorie

- Les ULIS sont majoritairement faites pour des élèves déficients intellectuels (DI).
- Existe des ULIS spécialisées pour les déficients sensoriels ou les dys.
- On entre en ULIS sur décision de la MDPH.

Le public des ULIS école : le terrain

- Classes qui souffrent du manque de place en établissements (2 à 3 ans d'attente pour les IME, les ITEP,...)
- Classes qui se retrouvent avec des profils très différents : DI, TED, Autisme, TCC,...
- Goulot d'étranglement qui limite les places en ULIS école

Le public des ULIS école : le terrain

- 50 ULIS écoles, 27 ULIS collèges, 3 ULIS lycée
- Elèves qui vont dans le circuit ordinaire par manque de place (parfois accompagnés par des AVS)

Le fonctionnement des ULIS

- Des élèves en inclusion : une collaboration entre l'enseignant traditionnel et le coordonnateur d'ULIS
- Des élèves en groupe de besoins : des apprentissages pris en charge par le coordonnateur d'ULIS

Le fonctionnement des ULIS

- Un dispositif qui se rapproche de la maternelle dans son fonctionnement :
 - *Un temps d'accueil avec des rituels*
 - *Des groupes de besoins qui tournent en atelier*
 - *Des thèmes qui rythment la vie de la classe (Rentrée, Halloween, Noël ...)*

Le fonctionnement des ULIS

- Un dispositif qui prend en compte le cognitif :
 - *Utilisation de jeux*
 - *Activités qui font travailler la mémoire, la logique, la concentration*
 - *Temps de travail aménagé en fonction de la fatigabilité de chacun*
 - *Plan de travail, travail sur l'autonomie*

Le fonctionnement des ULIS : témoignage

- Vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=qAqZOvvCndQ>

Et les AVS dans tout ça ?

L' AVS co : un élément moteur de l'ULIS

- Participe à la mise en œuvre, au suivi du PPS des élèves : participe aux ESS.
- Peut intervenir dans tous les lieux de scolarisation des élèves
- Exerce des missions d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, dans l'accès aux activités d'apprentissage et dans les activités de la vie sociale et relationnelle.

L' AVS co : un élément moteur de l'ULIS

- Véritable partenaire de l'enseignant
- Personne référente pour les élèves de l'ULIS

L' AVS co : une aide permanente

- Se rapproche du rôle de l'ATSEM en maternelle : sert de bras droit de l'enseignant
- Peut gérer des groupes de besoin à la demande de l'enseignant (permet de travailler en atelier, que l'enseignant se concentre sur un groupe)
- Peut isoler un enfant qui ne va pas bien.

L' AVS co : un accompagnement dans l'inclusion en ULIS collège

- Peut accompagner les élèves en classe ou juste les emmener. Souvent indispensable au vu de la différence de niveau
- Crée un lien entre l'enseignant traditionnel et le coordonnateur, fait état des évolutions de l'élève quand les deux enseignants n'ont pas le temps de se voir.
- Permet aux élèves d'avoir une personne de référence qui rassure.

L' AVS i : un cas à part

- Travaille normalement avec un élève précis.
- Mais de part la nature particulière de l'ULIS, elle est souvent utilisée pour gérer des groupes incluant l'enfant qu'elle accompagne.

Quelques recommandations

- Etablir une relation de confiance et de partenariat avec l'enseignant => primordial pour le bon fonctionnement de l'ULIS
- Savoir être une personne de référence pour les élèves sans empiéter sur la place de l'enseignant.
- Etre capable d'être force de proposition pour l'enseignant s'il ne demande (observation du comportement des élèves, etc...)